

Pays : Danemark

Comité: Conseil de l'Union européenne sur les Droits de la Femme

Problématique : Plan Européen 2030 : Comment favoriser une convergence européenne des droits des femmes et de l'égalité femme-homme ?

Le Royaume du Danemark est une démocratie stable et progressiste, dirigée par la Première ministre Mette Frederiksen, dont le gouvernement a fait de l'égalité entre les femmes et les hommes une priorité nationale. Réélue pour un second mandat, Mette Frederiksen incarne la continuité d'un engagement fort en faveur d'une Europe inclusive. Notre pays s'est engagé à défendre les droits de tous les citoyens et à promouvoir une société où chacun, quel que soit son genre, peut participer pleinement à la vie politique, économique et sociale. Notre pays serait prêt à partager son expérience et ses pratiques avec ses partenaires européens dans un esprit de coopération mutuelle.

Le rapport de la commission met en lumière des enjeux qui concernent tous nos États membres, y compris le Danemark. L'écart de rémunération entre les femmes et les hommes reste une réalité préoccupante : au Danemark, malgré des efforts constants, il stagne autour de 14 % depuis 2020. Les violences sexistes constituent également une urgence : 52 % des femmes danoises déclarent avoir subi des violences physiques ou sexuelles depuis l'âge de 15 ans, et 16 féminicides ont déjà été enregistrés en 2025. Ces défis communs appellent des réponses communes.

Le Danemark aborde ces négociations avec la légitimité que lui confèrent son histoire et ses actions concrètes. Pionnier dans ce domaine, notre pays a ouvert l'accès de l'université aux femmes dès 1875, créé le premier ministère de l'Égalité des genres au monde en 1999, et a été le premier pays à lancer un plan d'action national pour la résolution "Femmes, Paix et Sécurité" des Nations Unies en 2005. Nous venons d'ailleurs de lancer notre cinquième plan pour 2025-2029 en avril 2025. Notre action s'appuie sur une législation solide, notamment la loi sur l'égalité des genres qui impose à toutes les autorités publiques d'intégrer systématiquement la dimension de genre dans leurs politiques, dans une approche de "gender mainstreaming". En mars 2025, nous avons lancé un Plan d'action national pour l'augmentation de la sécurité dans la vie nocturne. Ainsi, en octobre 2025, un accord politique a étendu le port du bracelet électronique (dispositif de surveillance des auteurs de violences), renforcé les structures d'accueil pour victimes et créé une commission d'enquête sur les féminicides. Nous avons aussi développé des programmes innovants pour les femmes vulnérables, notamment le réseau de mentorat de KVINFO, qui a accompagné plus de 7.000 femmes migrantes et réfugiées dans leur intégration professionnelle. De plus, récemment, notre gouvernement a alloué 160 millions de couronnes danoises (21,5 millions d'euros) à la création d'un Centre national de recherche sur la santé des femmes, reconnaissant ainsi la sous-priorisation dont elles ont souffert.

Le Danemark soutient les Objectifs de développement durable des Nations Unies, particulièrement l'ODD 5 sur l'égalité des genres et l'ODD 10 sur la réduction des inégalités. Notre coopération avec l'Union européenne se renforce constamment : l'Institut européen pour l'égalité des genres (EIGE) travaille avec nos institutions sur les données relatives aux violences et stéréotypes. Notre ministre de l'Égalité, Magnus Heunicke, a invité l'EIGE à présenter son index sur les stéréotypes lors du Conseil EPSCO d'octobre 2025.

Grâce à cette expérience, la délégation danoise soumet plusieurs propositions pour le Plan Europe Égalité 2030.

Premièrement, en matière d'égalité salariale, notre législation impose déjà aux entreprises de plus de 35 salariés de publier des statistiques sur les rémunérations. Nous proposons d'instaurer des audits (inspections) salariaux périodiques et indépendants obligatoires pour les entreprises de plus de 250 salariés, avec un rapport annuel public. Nous suggérons aussi un label européen (certifications officielles) de l'égalité pour valoriser les entreprises engagées.

Deuxièmement, nous suggérons aussi un programme de mentorat européen pour les femmes candidates, inspiré de KVINFO, avec un objectif commun de 40 % de femmes parmi les bourgmestres (maire d'une commune ou d'une ville) et présidents de région d'ici 2030.

Troisièmement, face à l'urgence des violences faites aux femmes, le Danemark a adopté en 2021 une loi définissant le viol sur la base de l'absence de consentement. Nous plaçons pour une convergence des législations européennes sur ce modèle, afin qu'aucune femme ne soit protégée différemment selon son pays. Nous proposons un fonds européen dédié aux structures d'accueil d'urgence, lignes d'écoute et associations d'aide aux victimes. Sur le modèle de notre commission d'enquête sur les féminicides, nous proposons des commissions permanentes dans chaque État membre pour documenter et prévenir ces drames.

Quatrièmement, concernant la santé des femmes, le Danemark vient de créer un Centre national de recherche doté de 21,5 millions d'euros. Nous proposons d'inscrire la création de tels centres dans chaque État membre comme objectif du Plan 2030. Sur ce qui concerne l'Interruption Volontaire de Grossesse (IVG), nous ne pouvons accepter que des femmes soient contraintes à des parcours migratoires douloureux. De plus, nous proposons d'intégrer dans les programmes scolaires une éducation complète à la sexualité et à la santé reproductive, comme le recommande l'Organisation des Nations Unies.

Cinquièmement, pour lutter contre les stéréotypes et la charge mentale, le rapport montre que 85 % des femmes accomplissent au moins une heure quotidienne de travail de soins (activités non rémunérées liées à l'attention, l'aide et l'accompagnement des personnes dépendantes ou fragiles) contre 67 % des hommes, nous proposons une grande campagne de communication européenne sur le partage équitable des tâches domestiques, et l'harmonisation des congés parentaux avec des quotas réservés aux pères, comme prévu par la directive européenne que le Danemark a réformée dès janvier 2024.

Enfin, le Danemark refuse de limiter sa vision aux frontières de l'Union. Notre siège au Conseil de sécurité des Nations Unies nous confère une certaine responsabilité pour porter ces valeurs au niveau international.

Pour conclure, le Danemark voit dans ce Plan 2030 une opportunité unique de progresser ensemble vers une égalité réelle. Nous proposons des solutions issues de notre expérience nationale, adaptables à nos partenaires. Notre pays est prêt à écouter, échanger et construire avec tous les États membres.

